

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 09

Le **TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE UN**
devant nous ont comparu publiquement en la maison commune

à **QUINZE** heures

Epoux

Nom **LEDUC**

Prénoms **Sébastien**

Né à **MONTREAL (Québec)**

le **Cinq Mai mil neuf cent soixante-
quatorze**

Fils de ^m **LEDUC Michel**

et de ^m **MARCEAU Lucie**

Les futurs conjoints ont déclaré ⁽²⁾ **qu'il n'a pas été**

Nom **LEFLOCH**

Prénoms **Charlotte**

Née à **LE MANS (Sarthe)**

le **Premier Novembre mil neuf cent
soixante-dix-sept**

Fille de ^m **LEFLOCH Pascal Charles Louis**

et de ^m **DUFRESNE Maryse**

fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le **trente et un Mars**

deux mille un



Officier de l'état civil
Le Maire,

Julien André MARQUE

(1) Nom et prénoms du père et de la mère.

(2) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été régi le modèle par l'acte ou l'ordre du notaire".

(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

MENTIONS MARGINALES (3)

*Mariage dissous par jugement de divorce et d'homologation de
la convention en date du 27 mai 2015
par le TGI de PAU (PA).*

Aspet, le 29 janvier 2016



Jean-Christophe RHAUT

Deuxième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 131

Le 1^{er} mai 2004

à 11 heures 35
est né ⁽¹⁾ Sacha LEDUC

du sexe masculin
à ⁽²⁾ OURON ST MARIE (64)

Délivré conforme aux registres, le 04 Mai 2004

MENTIONS MARGINALES (3)

L'officier de l'état civil

Scellé de la mairie



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le _____ (4)

à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES

L'officier de l'état civil

Scellé de la mairie

- (1) Nom, prénom tel qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(2) Lieu de naissance.
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Date du décès.
(5) Lieu du décès.

Troisième enfant

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le _____

à _____ heures _____
est né ⁽¹⁾ _____

du sexe _____

à ⁽²⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES (3)

L'officier de l'état civil

Scellé de la mairie

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le _____ (4)

à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES

L'officier de l'état civil

Scellé de la mairie

- (1) Nom, prénom tel qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(2) Lieu de naissance.
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Date du décès.
(5) Lieu du décès.

(1) Époux ou Père
Prénoms Emmanuel, Joseph

Nom (2) JEAN

Né (3) le 25 février 1979
à 13 heures 05
à SAINTEES (Charente-Maritime)

Fils (4) de (5) France, Roger, Gilles
JEAN
et de (5) Janie-Claude, Jeanne, Françoise
CHARDENON

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 207
le 13 juin 2017 (6)



MENTIONS MARGINALES (7)

(1) Épouse ou Mère
Prénoms Charlotte

Nom (2) LEFLOCH

mé (3) le 1er novembre 1977
à 23 heures 34
à Le Mans (Sarthe)

Fille (4) de (5) Pascal, Charles, Louis
LEFLOCH
et de (5) Maryse, Yvette DUFRESNE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 4706
le 29 JUIN 2017 (6)



MENTIONS MARGINALES (7)

à heures

, le

L'officier de l'état civil
Sceau



(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

14

PREMIER ENFANT (1)

Extrait de l'acte de naissance n° 411

le 10 juin 2017

à 13 heures 39 minutes

est né(e) (2)

Émaël, Léopold JEAN

du sexe masculin, à AUCH (Gers)

(3)

reconnu(e) (4) à AUCH (Gers)

le 12 juin 2017,

par son père.

Délivré conforme aux registres le 12 Juin 2017

L'officier de l'état civil

Sceau

Myriam ACCI Usage LUSSAN

Officier de l'état Civil

de l'agglomération

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{ère} partie : ... 2^{nde} partie : ...) » en cas de double nom de famille. (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pas été renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenus par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de [Prénoms, NOM] née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

15